

Embassy of the Kingdom of Morocco
Nairobi



سفارة المملكة المغربية
نيروبي

22 Novembre 2022.

2^{ème} session du Conseil Exécutif d'ONU-Habitat.

Intervention du Maroc au titre du point 7 de l'Ordre du Jour :

« Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat »

- Merci Monsieur le Président et Merci à Mme la Directrice Exécutive et son équipe pour son rapport ainsi que pour les deux présentations liées au point 7 de l'ordre du jour.
- Le présent rapport sous examen nous offre l'opportunité de discuter au sein du Conseil exécutif d'ONU-Habitat de la pertinence des programmes phares afin de renforcer l'intégration des travaux normatifs et opérationnels d'ONU-Habitat et, d'accorder une place prioritaire à ces travaux dans l'objectif est d'accroître l'impact de ces programmes.
- En effet, un examen de ces derniers nous permet de comprendre qu'ils renforcent le Nouvel Agenda Urbain d'ONU-Habitat, qui définit les normes et principes pour la planification, la construction, le développement et la gestion des zones urbaines et destiné aux acteurs de la ville à l'échelle mondiale.
- Les 5 programmes phares s'appuient sur les dimensions principales du Nouvel Agenda Urbain notamment la soutenabilité sociale, économique environnementale et spatiale et mettent en évidence les liens entre l'urbanisation durable et la création d'emplois, les possibilités de subsistance et l'amélioration de la qualité de vie et, in fine, devraient conduire à l'accélération de l'ODD11 « rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables ».
- A cet égard, **il nous semble que les 5 programmes phares cristalliseront les opérations normatives et opérationnelles d'ONU Habitat près des pays qui en ont le plus besoin et, à titre prioritaire, les pays en situation et posts-conflits ainsi que les pays ayant connus des désastres ou connaissant des catastrophes naturelles.**
- Les témoignages poignants de Messieurs les maires de Bierut au Liban et à Baidoa en somalie, sont éloquents et très démonstratifs quant à l'apport et le soutien tangible touchant à plusieurs secteurs que peut apporter ONU-Habitat aux différents pays aspirant à une reconstruction durable de leurs villes.
- Le Maroc salue l'approche d'ONU-Habitat guidée par Mme la Directrice Exécutive **pour apporter l'assistance nécessaire aux 26 pays cités dans son rapport et souhaite se prononcer en faveur de l'accroissement des ressources et du soutien crucial des partenaires pour apporter des réponses adéquates aux crises de reconstruction urbaine que connaissent les pays cités dans ce rapport.**

Je vous remercie.